



Avant-propos :

Afin de garantir à chaque individu le respect de ses droits, il est demandé à tous les participants aux concours de valider le règlement ci-dessous expliqué avant tout envoi. Chaque texte ou photo envoyé devra porter comme mention : droits de diffusion et reproduction des textes et photos cédés à titre gracieux à visionpure.

Règlement du concours « Ecris-moi ton histoire »

« Ecris-moi ton histoire » est une initiative proposée par visionpure et sevrage en douceur auprès d'un public aimant leurs pages sur les réseaux sociaux comme Facebook et/ou sur leur site internet ci - après indiqué :

<https://www.facebook.com/visionpure> _ <http://www.visionpure.fr>

<https://www.facebook.com/sevrageendouceur> _ <http://www.sevrageendouceur.com>

L'objectif de ce projet est faire découvrir au plus grand nombre les belles histoires pouvant liées l'homme au cheval.

Dans ce cadre, visionpure se réserve le droit de publier les récits retenus sur ses sites internet et ses réseaux sociaux ainsi que les photos envoyés.

Pour cette raison, le participant doit prendre conscience qu'en participant au concours, il donne, de fait, son accord pour la diffusion des éléments transmis et ne pourra en aucun cas en demander une perception de droit d'auteur.

Les récits (textes et photos) deviendront propriétés intellectuels de visionpure sans qu'aucune réclamation financière ne puisse être exigée.

A l'avenir, il est possible que visionpure souhaite regrouper l'ensemble des meilleurs récits dans un livre (si tel est le cas, visionpure reviendra vers chacun des auteurs pour clarifier les droits d'utilisation des récits en vue d'une impression).

Réalisation :

1/ Plusieurs thèmes seront indiqués aux participants à l'annonce du concours (chaque participant pourra choisir un ou plusieurs thèmes)

2/ Le participant devra transmettre un récit de 2000 mots \pm 10% avec pour police : Trébuchet MS taille 12.

3/ Le participant pourra transmettre son récit dans la langue suivante de son choix (français, anglais, allemand) mais dans le cas d'une transmission d'un récit en langue étrangère, visionpure le fera traduire en français avant diffusion.

4/ Le participant devra transmettre une photo correspondant au thème choisi d'un format 1024 x 408 et résolution 96 pp

5/ Le récit (texte/photo) sera transmis à l'adresse mail : inscription@visionpure.ch

visionpure se réserve le droit d'apporter des modifications grammaticales ou d'orthographe afin d'assurer une certaine cohérence et qualité dans les récits.

6/ visionpure et sevrage en douceur diffuseront en leur nom les récits (les auteurs pouvant choisir alors de rester anonyme, d'utiliser un pseudonyme ou leur vrai nom).

Résultats :

Le participant aura un mois pour transmettre son récit.

Le choix des récits se fera par un jury formé par le comité de direction de visionpure et sevrage en douceur sous un délai maximum d'un mois après la clôture du concours. visionpure et sevrage en douceur se réservent le droit de publier un texte avant même la fin du concours s'ils considèrent que le récit est hors catégorie (émotions, beauté ...).

Les récits désignés comme « hors catégorie » feront donc, de fait, gagnant(s) le(s) participant(s).

Afin de pouvoir être contacté, le participant devra indiquer son adresse mail, adresse postale et numéro de téléphone.

Gain :

Les gagnants seront publiés - à titre gracieux - sur les sites internet et réseaux sociaux de visionpure et sevrage en douceur.

Les gagnants recevront le livre « Le cheval, guérisseur de l'homme » d'Ulrike Dietmann dédié par ses soins.